



L'Europe n'est pas envahie

Thierry Verhoeven

Cahiers > Venus d'ailleurs...

Le 12 décembre 2014 | Mise en ligne : **Lydia Magnoni**

Ces dernières semaines, l'ONU lance des cris d'alarme sur la situation des réfugiés syriens qui fuient leur pays à cause de la guerre. Ce n'est pas nouveau. Fin 2013, il y avait 2,5 millions de Syriens réfugiés dans d'autres pays. Les 28 pays de l'Union européenne en ont accueilli seulement 50 000...

Fin 2013, 51,2 millions de personnes étaient déracinées à travers le monde. Elles ont dû fuir à cause de la guerre, de violence généralisée ou de violations des droits de l'homme. Parmi elles, il y avait 16,7 millions de réfugiés et 33,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, 80% des réfugiés vivent dans les pays les plus pauvres et dans les pays du sud de la planète. Pas en Europe et dans les pays les plus riches.

Le nombre de demandeurs

Fin 2013, il y avait 2,5 millions de Syriens réfugiés dans d'autres pays. Les 28 pays de l'Union européenne en ont accueilli seulement 50 000... Nous ne sommes pas envahis, loin de là. Et c'est pareil pour les autres nationalités.

En 2013, 435 000 personnes ont demandé l'asile dans un des 28 pays de l'Union européenne. 70% des demandes sont faites dans 5 pays : Allemagne, France, Suède, Royaume-Uni et Italie. En 2013, il y a eu :

127 000 demandeurs d'asile en Allemagne ;

65 000 demandeurs en France ;

54 000 demandeurs en Suède ;

30 000 demandeurs au Royaume-Uni ;

28 000 demandeurs en Italie.

Si on compare ces demandeurs d'asile à la population totale de chaque pays, il y a le plus de demandeurs d'asile :

en Suède, 5 700 demandeurs par million d'habitants ;

à Malte, 5 300 demandeurs par million d'habitants ;

en Autriche, 2 100 demandeurs par million d'habitants ;

au Luxembourg, 2 000 demandeurs par million d'habitants ;

en Belgique, 1 900 demandeurs par million d'habitants.

Dans certains pays, il y a moins de 100 demandeurs d'asile par million d'habitant : au Portugal, en République tchèque, Estonie, en Roumanie, en Slovaquie, en Lettonie et en Espagne.

En 2013, pour toute l'Union européenne, il y a eu 860 demandeurs d'asile par million d'habitants.

Les refusés

Combien de ces demandeurs d'asile sont acceptés et deviennent des réfugiés selon la loi ? Très peu... En 2013, 65% des demandeurs ont été refusés. Donc, seuls 35% sont acceptés. Et encore. Il faut préciser les chiffres. D'abord, pour avoir le statut de réfugié, la personne doit prouver qu'elle est personnellement menacée dans son pays.

Les reconnus

Seulement 15% des demandeurs d'asile ont obtenu le statut de réfugié en 2013. Pour les autres, les autorités estiment que la personne n'est pas personnellement menacée. Elle l'est peut-être, mais elle n'a pas pu le prouver.

Ensuite, il y a des réfugiés qui ont le droit de vivre en Belgique pendant 1 an maximum. Au bout d'un an, on examine à nouveau la situation et la personne peut être renvoyée.

Les autorités estiment que ces personnes ne sont pas directement menacées mais elles viennent d'un pays ou d'une région où il y a des violences, des tortures, la guerre.

Enfin, il y a ceux qui peuvent rester dans le pays pour des raisons humanitaires. Par exemple : des personnes gravement malades. Ils ne sont que 5%.

Malgré les appels au secours du HCR, les Etats de l'Union européenne n'aident pas assez et n'accueillent pas assez de réfugiés. Au contraire, ces dernières années, ces Etats ferment de plus en plus les portes aux demandeurs d'asile. Et l'Union européenne est de plus en plus une forteresse.

[Lire notre cahier « réfugiés »](#)